

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3618 - Vendredi 10 Avril 2020 - Prix : 200 Fc

DÉCÈS DU GRAND MUFTI DE LA RÉPUBLIQUE

Mohamed Outhmane : "Une bibliothèque a brûlé"



Mufti, Said Tohir Bin Said Ahmed Maoulana

Malgré l'interdiction de se rendre aux funérailles, plusieurs personnes se sont présentées à Ntsoudjini pour rendre un dernier hommage à Said Tohir Bin Said Ahmed Maoulana, ancien mufti de la République décédé dans la nuit du mercredi à jeudi à l'âge de 78 ans. Suite à sa disparition, le chef de l'Etat a décrété trois jours de deuil national.

L'annonce a été faite par le président de la République tard dans la nuit à la télévision nationale. « Le mufti est mort », a-t-il annoncé, tout en appelant les comoriens à respecter les mesures de prévention contre le Covid-19 et à bien vouloir prier chez eux pour le Mufti. A 1h du matin, la ville de Ntsoudjini a été quadrillée par les forces de l'ordre. Toutes les issues étaient fermées pour faire respecter le décret du chef de l'Etat soutenu par les oulémas d'interdire, en cette

période exceptionnelle tout rassemblement dépassant les 20 personnes par prévention contre la pandémie du coronavirus. Et malgré la restriction, plusieurs personnalités de haut niveau, des actuels et anciens ministres, des hommes religieux, amis proches et fidèles du Mufti ont fait le déplacement pour rendre un dernier hommage à la plus haute autorité religieuse du pays.

Le grand cadî Mohamed Outhmane a rappelé que la mort de Mufti est une grande perte pour les oulémas du monde et des Comores en particulier. « Aujourd'hui, une bibliothèque a brûlé », déclarait-il, avant d'ajouter que « c'est le savoir et le savoir faire qui nous a quitté ». Après son enterrement, le président Azali Assoumani a décrété trois jours de deuil national de trois jours avec mise en berne du drapeau national.

Ibnou M. Abdou

MESURES ÉCONOMIQUES :

La baisse des prix est-elle effective ?

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 1er au 06 Avril 2020

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 11mn

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 14mn

Ansr : 15h 26mn

Maghrib : 18h 14mn

Incha : 19h 28mn



COVID-19 ET MÉDIAS :

La presse francophone écrit à Azali

Le président de l'Union internationale de la presse francophone, Madiambal Diagne s'est adressé au président de la République au moyen d'un courrier. Il exhorte l'accompagnement des médias et de la presse écrite en particulier pour éviter la disparition des titres en cette période où les recettes sont réduites à cause des mesures de prévention prises pour protéger la population.

En sa qualité de président de l'Union internationale de la presse francophone (UPF), Madiambal Diagne a écrit au président de la République Azali Assoumani pour solliciter une aide

exceptionnelle en faveur des médias et notamment de la presse écrite « durement frappée par les conséquences des mesures » de restriction qui ne sont pas sans impacter la presse écrite, contrainte de réduire aussi bien la pagination que le tirage. C'est ainsi que M.Madiambal estime que l'aide qui sera apportée permettrait aux différents organes « à faire face à cette épreuve » difficile.

Le président international de l'UPF met en relief les avantages à accompagner les médias car « élément essentiel au développement économique et humain » ayant montré leur caractère « irremplaçable » de support d'information, au

moment où le président Azali a « engagé les mesures de précaution nécessaires face à cette pandémie ». Le patron de l'UPF qui dit espérer un soutien du Président Azali, n'omet pas de tirer la sonnette d'alarme sur la menace qui pèse sur les médias, lesquels risquent de simplement cesser de paraître à défaut de mesures d'accompagnement.

Notons que l'Union internationale de la presse francophone a 70 ans d'existence, et sa section comorienne est née en 2016. Son courrier au chef de l'Etat Azali Assoumani a été envoyé par voie diplomatique.

A.O Yazid



Madiambal Diagne, président international de l'UPF

Donner son sang pour aider les jeûneurs



Le centre hospitalier national va procéder à une collecte de sang dès le 15 avril prochain pour permettre à assurer l'assistance sanitaire des personnes ayant des difficultés sanguines pendant le ramadan, notamment les infirmes.

Chaque année, le centre hospitalier national d'El-Maarouf organise une campagne de collecte de sang dans les milieux universitaires. Cette initiative tend à venir en aide aux personnes ayant des difficultés sanitaires d'ordre sanguin à faire le jeûne pendant

le mois consacré à cet effet. Cette année, la collecte de sang ne se fera pas comme à l'accoutumée, car mise à mal par l'épidémie du coronavirus qui frappe le monde actuellement.

« D'habitude, on se rend dans les sites universitaires tels que Mvuni ou École de santé pour collecter les poches de sang. Souvent on explique l'avantage sanitaire de donner le sang et ça permet aux universitaires d'accepter à sauver des vies. Car donner son sang, c'est sauver une vie », souligne le médiateur du CHN El-Maarouf, Mahamoud Abdallah.

Cette année en revanche les donateurs sont priés de se présenter au laboratoire d'El-Maarouf à partir du 15 avril. « L'hôpital conserve des stocks de sang pour aider des patients pendant le ramadan. Car dans cette période personne n'est disposé à offrir son sang en raison de la carence alimentaire du fait d'être à jeun alors que les patients qui font des dialyses ou qui nécessitent du sang pendant le mois sacré doivent avoir l'assistance qu'il faut », conclut le médiateur.

Kamal Gamal



Moroni, 9 April 2020

Dossier Ref: No: OPS/HRM/2019-

AVIS DE RECRUTEMENT

I. Informations générales

L'UNICEF Comores recherche activement une SUPERE HEROÏNE ou un SUPER HERO pour le poste d'Administrateur (trice) chargé (e) de la Communication pour le Développement (C4D).

Ceci est une opportunité unique pour toute personne qui souhaiterait intégrer la plus grande Agence des Nations Unies qui œuvre pour la réalisation des droits de tous les enfants dans le monde, et plus particulièrement aux Comores.

Vous êtes peut-être la SUPERE HEROÏNE ou le SUPER HERO que nous recherchons !!!

Si vous êtes un professionnel engagé, créatif et passionné de contribuer à faire une différence durable pour les enfants, avec une parfaite maîtrise du français et de l'anglais, l'Organisation leader dans le monde pour le droit des enfants aimerait recevoir votre candidature. N'attendez pas s'il vous plaît : faites-nous parvenir votre candidature dès aujourd'hui car demain pourrait être trop tard !!!

N.B : Poste réservé uniquement aux candidats de nationalité comorienne

Fonction : **Administrateur** (trice) chargé (e) de la Communication pour le **Développement (C4D)**
Fonction du superviseur/Niveau : **Représentant**
Unité Organisationnelle : **Bureau** du **Représentant UNICEF**
Lieu de travail : **Moroni, Comores**
Grade : **NOA**
Date d'entrée en fonction : **15 mai 2020**

Pour plus d'informations sur les fonctions et responsabilités du poste, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/531017?ApplicationSubSourceID=>

VI- SOUMISSION DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont priés de postuler uniquement en ligne via le lien <http://www.unicef.org/about/employ/> et d'y joindre en fichiers attachés une lettre de motivation, CV détaillé, une copie de la carte d'identité nationale ou passeport et une copie du diplôme le plus élevé.

Tout dossier incomplet ou soumis en ligne après le deadline (20 avril 2020) ne sera pas considéré.

Remarques:

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et recevront une réponse officielle à leur demande de candidature. Nos avis de vacances sont également disponibles sur le site <http://www.unicef.org/about/employ/>

Bien vouloir cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder directement et rapidement à cet avis de vacance de poste dans notre plateforme de recrutement :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/531017?ApplicationSubSourceID=>

LE CHEF DES OPERATIONS
Alain Joseph TOKAM MAMBOU

Disparition du Grand Mufti Saïd Tohir Ahmed Maoulana

C'est le chef de l'Etat qui l'a annoncé officiellement, à la Télévision nationale dans la soirée du 8 avril. Le grand mufti Saïd Tohir est né à Ntsujini à Ngazidja (Comores) et a fait une grande partie de sa scolarité à Zanzibar auprès de son oncle. Il avait quitté les Comores à l'âge de 7 ans pour rejoindre son oncle Saïd Moustoifa Bin Djanffar à Zanzibar, où il a fait ses études primaires et secondaires. Il a intégré l'Académie musulmane de Zanzibar avant partir pour la prestigieuse université d'Al-Azhar au Caire où il obtiendra un magistère en droit islamique comparé.

Suite à un concours, il est admis au « Muslim Academy » alors qu'il était en seconde. En 1956 il intégrera Al-Azhar. Deux ans plus tard, il décrochera son baccalauréat et entre à l'Université Al-Azhar du Caire (Égypte) pour des études en Droit et sharia, Sharian walkanuni, et obtient sa licence. Il en sortira titulaire d'un Master en Usul l'Fikhi. Il était le premier comorien à être admis à la prestigieuse Université Al-Azhar.

Fundi Tohir est rentré dans l'archipel en 1967. Dès son retour, il a

commencé à sensibiliser et à mobiliser les Comoriens pour l'apprentissage de la langue arabe. Son militantisme considéré à tort ou raison proche du panarabisme de Gamal Abdel Nasser lui vaut d'être mis sous surveillance par les services de sécurité de l'administration coloniale.

Il se rend à Mutsamudu à l'inauguration de la nouvelle mosquée de vendredi. Dans son discours prononcé à l'occasion, il a eu à souligner la nécessité d'implanter des établissements enseignant la langue arabe et a eu à prôner l'unité de tous les comoriens. Une note du Haut-commissariat le qualifie de « porteparole accepté d'une tendance modérée à mi-chemin entre l'Islam comorien traditionnel de plus en plus anachronique quant à ses manifestations sociales et les éléments « chinois » du MOLINACO ».

Pour couper court à son militantisme, il est envoyé au Lycée de Moroni pour enseigner l'arabe. Durant cinq années, il côtoie beaucoup de jeunes lycéens qui deviendront après l'indépendance les dirigeants du pays. Il n'arrêta pas d'ailleurs de les critiquer en les accusant de mettre « le pêle-mêle ». Le pêle-mêle que nous vivons aujourd'hui vient peut être de là.

Fundi Tohir a été un pilier du régime d'Ali Soilihi. Il était l'éminence grise en matière de religion du Mongozi. Son omniprésence durant les quatre ans de règne d'Ali Soilihi, lui a valu d'être banni par le régime d'Ahmed Abdallah. Durant les douze années de règne, il s'était fait oublier. Retiré dans son antre de Ntsoudjini, il passait son temps à se cultiver et à approfondir sa connaissance du coran.

Ironie de l'histoire, la France avait décoré le grand Mufti de la Légion d'honneur le 14 juillet 2014. Au cours de cette cérémonie l'Ambassadeur de France Yves Lacoste avait dit : « C'est l'occasion pour la République française, dont l'Islam est la seconde religion, de vous témoigner sa reconnaissance et son estime. Car au moment où certains caricaturent la religion musulmane, vous en donnez au contraire une image cultivée et ouverte celle d'un humaniste ».

Et il avait ajouté : « Depuis, vos interventions régulières à la télévision ou dans les mosquées sont suivies avec intérêt et respect par tous aux Comores mais aussi en France. Vous êtes sévère quand il le faut, notamment vis-à-vis des ignorants, mais toujours attentif à la condition



humaine et à ses faiblesses. A titre personnel, j'apprécie beaucoup nos conversations et j'en sors toujours éclairé sur les ressorts de la société comorienne ». On peut dire que la personnalité du défunt est résumée en ces quelques mots si l'on se réfère à une interview où il parlait de sa vie.

Fundi Tohir a été un des artisans de la création de l'Université des Comores. Il était membre de son premier conseil d'administration et a beaucoup contribué à assoir la notoriété de l'Université comorien-

ne. Son dernier et long combat est celui de la lutte contre l'intégrisme religieux. Hai par les jeunes lettrés musulmans extrémistes, il les défiait tant sur leur connaissance que sur leur capacité à bouleverser les traditions comoriennes.

Il sera nommé Grand Mufti des Comores en 1998, par le président Mohamed Taki Abdulkarim. Poste qu'il occupera jusqu'à ce mercredi 8 avril. Pour mémoire, l'actuel chef de l'Etat figure parmi ses élèves du lycée.

Mmagaza

COVID-19 :

Non, pas de vaccin contre l'épidémie



La coordinatrice du programme élargi de vaccination, Nourouhoudah Youssouf, dément la présence de vaccin contre le Covid-19. Une rumeur selon laquelle les occidentaux effectuent des essais sur les Africains et qui risque de mettre à mal d'autres programmes en cours.

Devant la presse jeudi dernier, la coordinatrice du programme élargi de vaccination a fait le point sur la psychose qui règne dans la population concernant les vaccins du Covid-19, et ce, en présence de la directrice de la promotion de la santé. Jusqu'à ce

jour, le pays ne dispose que des vaccins contre le poliomyélite, tétanos néonatal et maternel et contre la rougeole, destinés aux enfants en général de 0 à 11 mois et pour les femmes enceintes.

Mais au regard de la polémique qui risque de mettre à mal la couverture vaccinale, la coordinatrice lance un cri d'alarme interpellant les mamans et la population de ne pas abandonner les vaccins de routine. « Les risques sont énormes. Si jamais nous cédon à la panique, nous ferons face à une nouvelle épidémie », alerte Dr Nourouhoudah Youssouf. « J'appelle donc aux parents de continuer les vaccins afin

de garder les enfants en bonne santé pour éviter la mortalité infantile ».

Elle rappelle également que le gouvernement comorien a fait le nécessaire pour que le pays soit doté des vaccins pour aider la population, et que ces vaccins sont gratuits. « Alors pour votre santé ne négligez pas ces vaccins de routine », devait-il réitérer. Le ministère appelle donc aux préfets et maires à s'impliquer pour mieux sensibiliser la population pour le bien de tous.

Andjouza Abouheir

MESURES ÉCONOMIQUES :

La baisse des prix est-elle effective ?

Le ministre de l'économie a signé en début de semaine un arrêté portant modification des prix de certains produits de première nécessité. A en croire Houmed Msaidie, cet arrêté devait prendre effet dès sa signature le 4 avril. Six jours après, l'on constate que la décision qui devait prendre effet dès sa date de signature se heurte à la réticence des opérateurs économiques.

Le ministre de l'économie a signé le 04 avril dernier un arrêté portant modification

des prix de certains produits de première nécessité. Cette décision a eu des échos positifs. Hélas sur le terrain, la population ne ressent pas encore cette baisse. Joint au téléphone ce jeudi par La Gazette des Comores, Houmed Msaidie confirme, pourtant, l'effectivité de cette baisse. « La baisse des prix est effective. S'il y a lieu de réajustement, on va les écouter », déclare-t-il, parlant des opérateurs économiques.

En effet ces derniers sont loin de se conformer immédiatement à la décision du ministre de l'économie. Selon la présidente de la Nouvelle

Opaco, ils doivent rencontrer le ministre « lui-même » pour échanger et tirer certains points au clair. Mais aussi, ils veulent un tête-à-tête avec le gouverneur de la Banque centrale pour plus de transparence sur les mesures économiques annoncées par le président de la République.

« Certes, il y a eu la réduction de 30% des taxes douanières sur certains produits mais il ne faut pas oublier qu'il y a des produits qui étaient déjà sur place avant l'abattement. Il faudrait revoir sur ce point », indique Sitti Djaouharria, la

patronne de la Nouvelle Opaco. Elle se dit opposée aux commerçants qui ont profité de cette crise sanitaire pour rehausser les prix. Son organisation et le syndicat des commerçants attendent de rencontrer les deux responsables cités ci-haut avant de se prononcer sur cette baisse des prix qui sans doute ne fait pas l'unanimité.

De son côté, l'Union des chambres de commerce (UCCIA) se montre compréhensive. Selon son secrétaire général, il devrait y avoir une période moratoire avant l'exécution de l'arrêté. « Dans cette situation, on

aurait souhaité que les importateurs obtiennent des crédits d'impôts sur les marchandises emmagasinés », propose Fakriddine Abdoulhalik. En ce qui concerne la baisse des prix, ce dernier reste convaincu que la direction de commerce n'est pas bien outillée pour mener à bien son travail. « Ce n'est pas la première fois que l'Etat procède à des abattements. Et toujours est-il qu'on fait face à cette situation », conclut-il.

A.O. Yazid

4G⁺ GENERATION SANS FIL



BONUS 50% MVOLA

Profitez de 50% de bonus offert pour tout achat de forfait #TelmaNet ou #TelmaMaxiRahisi via #Mvola (valable sur la data et les appels vers Telma Comores)

NOUVEAU

ACHETEZ VOS FORFAITS

Telma **Maxi**
Rahisi

Telma *Net*

VIA **MVola** ET GAGNEZ
Mobile Money

50% BONUS

* BONUS VALABLE EN - ON NET - ET - CREA



INTERFACE MVOLO / TELCO S.A.

TRANSFERT D'ARGENT

Désormais, faites vos transferts d'argent, Paiement commerçants gratuitement via #MVola.

NOUVEAU

INCROYABLE ! VOS TRANSFERTS D'ARGENT* GRATUITS VIA MVOLA



INTERFACE MVOLO / TELCO S.A.

* Transfert de compte à compte, Paiement achats.

4G⁺ GENERATION SANS FIL

Telma

PREVENTION COVID-19

Luttons tous contre le #Coronavirus en adoptant les bons gestes d'hygiène #StopCoronavirus

Telma

PRINCIPES DE PRÉCAUTION ET D'HYGIÈNE

Pour se protéger et protéger les autres du coronavirus (COVID-19)

MVola
Mobile Money



Se laver les mains très régulièrement



Tousser et éternuer dans le creux de votre bras



Utiliser un mouchoir à usage unique et jeter



Éviter de se serrer la main et les embrassades



Porter un masque jetable quand on est malade

informations : stopcoronavirus.km



Mi-Fi Telma 4G

Nouveau routeur Wi-Fi rechargeable et utilisable partout

NOUVEAU

LA 4G⁺ POUR TOUS CHEZ TELMA

MI-Fi TELMA 4G



15 000
Fc TTC

+3Go inclus (7 jours)

Actuellement aux Comores, les équipes (D2 et D1) qui ont recruté des étrangers, joueurs et/ou entraîneurs, se préoccupent de la situation socio-économique de ces partenaires durant la crise mondiale du coronavirus. A Ndzouani, Mwali et Ngazidja, les équipes concernées, notamment Ngazi, Fomboni Club et Volcan, s'organisent sur des bases similaires. Pour l'heure, elles s'en sortent convenablement.

Les impacts provoqués par le coronavirus, laissent de gros ennuis financiers aux équipes. Ce virus angoisse les équipes professionnelles. La suspension des compétitions rend aléatoire, voire déficitaire, leur situation budgétaire. D'où l'impératif de revoir à la baisse les salaires des joueurs. Mais, dans l'Archipel aux îles de la Lune, ils sont des amateurs. Sans sponsor, ni des produits dérivés, les équipes qui utilisent des joueurs étrangers éprouvent de sérieuses difficultés à arrondir leur fin de mois.

A Ndzouani, Ngazi Sport de Mirontsi, baptisé petit Barea, dispose dans son effectif 9 Malgaches. Il reste pragmatique. « Concernant le salaire des étrangers, le bureau exécutif doit se voir le samedi prochain. Sans activité, la charge est lourde. Nous aurons du mal à honorer engagements. Quand Ngazi joue, le stade est toujours plein. Nous réalisons de bonnes recettes. Mais, la suspension des compétitions est aussi indispensable pour la prévention

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

Sans compétition, le covid-19 rend aléatoire la situation des joueurs étrangers

tion du covid-19. La mesure nous a mis dans un embarras budgétaire », explique le coach Janffar Salim. Les recettes des guichets restent l'élément essentiel des ressources d'une grande partie des équipes (D2 et D1).

Dans l'île de Djumbe Fatima, Fomboni Club s'en sort parfaitement sur la régularisation des salaires des Malgaches, dont 8 joueurs et un coach. « Même sans compétition, le traitement des joueurs reste convenable. Il n'y a eu aucune réduction. Comme d'habitude, au mois de ramadan, si possible, on les enverra en vacances à Madagascar. Ils reviendront 15 jours avant la reprise des compétitions. Ceux qui sont naturalisés auront à choisir entre rester ou s'envoler pour la Grande île »,

A Ngazidja, la politique relative au séjour des Malgaches appliquée par Volcan Club de Moroni est partagée par ces partenaires de Madagascar. Le vice-président Razida Abdourazak apporte des éléments d'éclaircissement : « Salaires ? Ici, les joueurs étrangers sont des amateurs. Nos Malgaches se sentent parfaitement à l'aise dans le Club. Ce qui est arrivé (covid-19) est indépendant de notre volonté. Même sans compétition, on ne peut pas les abandonner. Nous respec-

tons notre engagement. Dieu merci, tout se passe bien. En général, le mois de ramadan, ils partent en vacances sous notre couverture. Mais,



comme rien n'a été décidé, les frontières restent toujours fermées ».

Aux Comores, tout projet relatif à la création d'un syndi-



cat dans le sport, syndicat des joueurs et/ou des équipes, reste utopique. Du coup, les traitements de ces talents malgaches varient en fonction de

l'envergure, de la catégorie du Club (D2 ou D1) et aussi de la générosité des dirigeants.

Bm Gondet

	UNION DES COMORES MINISTÈRE DES FINANCES ET, DU BUDGET		GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) phase II			

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET			
Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002			
Avis d'Appel d'Offres (AAO)			
Date 1er avril 2020			
Avis d'Appel d'Offres No:2020/04/PRCI II/ BAT TOPO-AGID			
1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire à travers le PRCI Phase II sous financement via un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de sociétés répondant aux qualifications requises pour « <i>Travaux d'aménagement du bâtiment du service cadastre et de la topographie de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines</i> ». Ces travaux sont à réaliser dans le bâtiment du service cadastre et de la topographie de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) dans un délai de quatre(04) mois maximum.	2. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les	3. Le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Structure d'Exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzini-Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr.	4. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 30 avril 2020 à 11 heures 00 min et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à Un million de francs comoriens (1.000.000 KMF) .
5. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 30 avril 2020 à 11 heures 15min dans les bureaux du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzini – Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr.	6. Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.		

	UNION DES COMORES MINISTÈRE DES FINANCES ET, DU BUDGET		GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II			

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET			
Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002			
Avis d'Appel d'Offres (AAO)			
Date 19 mars 2020			
Avis d'Appel d'Offres No: N°: AON/2020/03/PRCI-II/Panneaux solaires-AGID-CGP			
1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire à travers le PRCI Phase II sous financement via un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de sociétés répondant aux qualifications requises pour « l'Acquisition, la livraison et l'installation des panneaux solaires au profit de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) et du Commissariat Général au Plan (CGP). Ces Fournitures sont à livrer dans les locaux de l'AGID et du CGP dans un délai de quatre(04) mois.	2. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les	3. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de « Dix-mille francs (10 000) Francs comoriens ».	4. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 17 Avril 2020 à 10 heures 00 min et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à Deux millions (2 000 000 KMF) de francs comoriens .
5. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 17 Avril 2020 à 10 heures 30 min dans les bureaux du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzini-Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr.	6. Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.		